

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique
Fondation reconnue comme établissement d'utilité publique**

42 rue de Grenelle
75007 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique Fondation reconnue d'utilité publique 42 rue de Grenelle 75007 Paris

Aux administrateurs de la fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Œuvre des missions catholiques françaises d'Asie et d'Afrique relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

A ce titre, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, décrites dans la note 8 « Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier au conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 mai 2025

Batt Audit
Jehanne Garrait



Commissaire aux Comptes

Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

Actif		Au 31/12/2024			Au 31/12/2023	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	19 281	12 854	6 427	12 854
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	19 281	12 854	6 427	12 854	
	Immobilisations corporelles	Terrains	41 400		41 400	41 400
		Constructions	338 182	92 704	245 478	254 865
		Inst.techniques, mat.out.industriels	45 383	45 383		5 623
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	424 966	138 087	286 878	301 889		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		497 649		497 649	393 899	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés	8 249 623		8 249 623	8 249 623	
	Prêts					
	Autres					
TOTAL	8 249 623		8 249 623	8 249 623		
Total I		9 191 521	150 942	9 040 579	8 958 267	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés			3 385	
		Créances reçues par legs ou donations	196 742		196 742	196 742
		Autres	6 948		6 948	4 635
		TOTAL	203 690		203 690	204 764
	Divers	Valeurs mobilières de placement	1 500 000		1 500 000	1 000 000
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		2 873 501		2 873 501	2 050 024	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	1 225		1 225			
Total II		4 578 417		4 578 417	3 254 789	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		13 769 938	150 942	13 618 996	12 213 056	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	762	762
	Fonds propres complémentaires	1 696 874	1 696 874
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	7 351 597	7 624 786
Autres			
Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	242 656	-273 189
	Situation nette (sous-total)	9 291 890	9 049 233
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	9 291 890	9 049 233
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	690 103	586 353
	Fonds dédiés	1 134 257	991 754
	Total II	1 824 361	1 578 108
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	1 180	1 180
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 567	42 666
	Dettes des legs ou donations	4 288	4 288
	Dettes fiscales et sociales	2 717	7 769
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 464 990	1 529 810
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	2 502 744	1 585 714
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	13 618 996	12 213 056
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 223 006	481 031
	Mécénats	1 848 050	867 840
	Legs, donations et assurances-vie	180 790	300 498
	Contributions financières	140 409	123 867
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés	169 286	562 752	
Autres produits	38 195	35 667	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	3 599 738	2 371 657
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	59 291	78 237
	Aides financières	2 970 227	2 056 810
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 763	7 150
	Salaires et traitements	36 537	34 731
	Charges sociales	14 325	14 296
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	21 438	20 139
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	311 789	505 162
	Autres charges	69	101
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	3 416 443	2 716 630
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	183 294	-344 973

Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	42 029	33 133
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	40 875	28 031
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	82 905	61 165
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		16 358
	Différences négatives de change	35 893	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	35 893	16 358
	2. Résultat financier (III-IV)	47 012	44 807
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	230 306	-300 165
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	12 350	26 976
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	12 350	26 976
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	12 350	26 976
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	3 694 993	2 459 799
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	3 452 337	2 732 988
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	242 656	-273 189
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	Total		
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total		



Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

Annexe



Oeuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique

Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2024
Montants exprimés en EUR

Table des matières

1	Objet social	4	
2	Missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre	4	
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture		4
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	4	
3.2	Faits caractéristiques postérieures à la clôture	4	
4	Principes et méthodes comptables	5	
4.1	Principes généraux	5	
4.1.1	Changement de méthode comptable	5	
4.1.2	Changement d'estimation	5	
4.1.3	Corrections d'erreurs	5	
4.2	Principales méthodes comptables	5	
5	Informations relatives aux postes du bilan	6	
5.1	Actif immobilisé	6	
5.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	6	
5.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6	
5.1.3	Immobilisations incorporelles	7	
5.1.4	Immobilisations corporelles	7	
5.1.5	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	8	
5.1.6	Immobilisations financières	8	
5.2	Actif circulant	9	
5.2.1	Créances	9	
5.2.2	Disponibilités	10	
5.2.3	Charges constatées d'avance	10	
5.3	Fonds propres	11	
5.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	11	
5.4	Fonds reportés et dédiés	11	
5.4.1	Fonds reportés liés aux legs ou donations	11	
5.4.2	Fonds dédiés	12	
5.5	Dettes	12	
5.5.1	Etat des dettes	12	
6	Informations relatives au Compte de résultat	14	
6.1	Ressources liées à la générosité du public et contributions financières	14	
6.2	Financements de projets	14	
6.3	Ventilation produits liés au legs	14	
6.4	Revenus mobiliers	14	
6.5	Résultat financier	15	
6.6	Résultat exceptionnel	15	
6.7	Contributions volontaires en nature	15	
6.8	Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales	15	
7	Autres informations	16	
7.1	Informations relatives à l'effectif	16	
7.2	Honoraires du commissaire aux comptes	16	

7.3	Engagements hors bilan	16
7.4	Engagements de retraites et avantages assimilés	16
8	Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)	17
8.1	Règles d'élaboration	17
8.2	Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	19
8.2.1	Le compte de résultat par origine et par destination	19
8.2.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectés auprès du public	21

1 Objet social

L'article 1 des statuts de la Fondation OMCFAA (« Œuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique ») précise que l'établissement a pour but de venir en aide à la Mission Catholique de Shanghai existant en application des conventions Berthémy-Gérard des 20 février 1865, 14 avril et 26 mai 1895, et destinée à travailler en Chine au développement de la civilisation française.

L'article 1 indique également que cette aide pourra s'étendre à toute autre activité culturelle et sociale des Missionnaires français en Asie et Afrique agréée par ledit établissement.

2 Missions sociales réalisées et moyens mis en œuvre

Les missions sociales de la Fondation se concrétisent par le financement au cours de l'année de projets visant au développement d'activités éducatives, culturelles et sociales conduites dans un cadre d'inspiration ignatienne ainsi qu'au soutien des acteurs de ces actions.

3 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

3.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2024 a été marquée par les faits suivants :

- Les financements s'élèvent à 2 970 227 € en 2024 pour financer 41 projets. Ils étaient au nombre de 49 projets en 2023 pour 2 056 810 €.
- Les ressources des dons, legs, mécénats et contributions financières se sont élevées à 3 392 255 €. Elles étaient de 1 773 236 € en 2023.
- Les fonds dédiés : les dons et legs affectés et non encore versés à la clôture sont inscrits au passif en « fonds dédiés ». Ils s'élèvent à 1 134 257 € au 31 décembre 2024 contre 991 754 € au 31 décembre 2023.

3.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

4 Principes et méthodes comptables

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels de la Fondation pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

4.1.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

4.1.2 Changement d'estimation

La Fondation n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact dans les comptes.

4.1.3 Corrections d'erreurs

La Fondation n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

4.2 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les financements octroyés par la Fondation sont comptabilisés sur la base du budget voté, ajusté des demandes de financements réelles.

5 Informations relatives aux postes du bilan

5.1 Actif immobilisé

5.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Frais d'établissement	-			-
Autres immobilisations incorporelles	19 281			19 281
Total Immobilisations incorporelles	19 281	-	-	19 281
Terrains	41 400			41 400
Constructions	338 182			338 182
Install. techniques, matériel, outillage	45 383			45 383
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Total Immobilisations corporelles	424 966	-	-	424 966
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	393 899	103 750		497 649
Participations et créances rattachées	-			-
Autres titres immobilisés	8 249 623			8 249 623
Prêts et autres immobilisations financières	-			-
Total Immobilisations financières	8 249 623	-	-	8 249 623
Total	9 087 771	103 750	-	9 191 521

5.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	6 427	6 427		12 854
Total Immobilisations incorporelles	6 427	6 427	-	12 854
Terrains				
Constructions	83 316	9 387		92 704
Install. techniques, matériel, outillage	39 760	5 624		45 383
Total Immobilisations corporelles	123 076	15 011	-	138 087
Total	129 503	21 438	-	150 942

5.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escompte de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.3.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement sur l'exercice.

5.1.3.2 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Site Internet	Linéaire	3 ans

5.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.4.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement sur l'exercice.

5.1.4.2 Modalités d'amortissements

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Installation générales	Linéaire	20 ans
Agencements	Linéaire	10 ans

5.1.5 Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Les biens immobiliers reçus par legs et qui ne sont pas en cours de vente sont immobilisés. La contrepartie de ces apports est enregistrée en fonds propres. Ils sont retenus pour leur valeur estimée par le notaire qui a recueilli la déclaration de succession.

Les biens provenant de legs ou de donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis. En cas de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Terrains	5 450			5 450
Constructions	386 399	103 750		490 149
Install. techniques, matériel, outillage	2 050			2 050
Total biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	393 899	103 750	-	497 649

5.1.5.1 Principaux mouvements

Un legs a été accepté en 2024 avec un appartement et un parking valorisés à 103 750 € pour la part revenant à la Fondation.

5.1.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

5.1.6.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement sur l'exercice.

5.1.6.2 Détail des immobilisations financières

Placement	Solde comptable au 31/12/2024	Valorisation au 31/12/2024	Plus-value latente	Moins-value latente
FINANCEUROPE-SJ	8 249 624	11 412 842	3 163 218	
Total	8 249 624	11 412 842	3 163 218	-

5.2 Actif circulant

5.2.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	204 917	204 917	
Créances clients et comptes rattachés		-	
Créances reçues par legs ou donations*	196 742	196 742	
Autres créances	6 948	6 948	
Charges constatées d'avance	1 225	1 225	
Total	204 917	204 917	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

* Les délais de règlement des successions ne permettent pas d'identifier de manière précise l'échéance de l'actif.

5.2.1.1 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. En 2024, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 196 742 € et sont constituées de liquidités et de parts sociales.

5.2.2 Disponibilités

Les disponibilités nettes de l'OMCFAA s'élèvent à 2 873 501 € au 31 décembre 2024 et sont composées :

- De comptes courants pour 2 379 742 € ;
- De livrets pour 474 607 € ;
- D'intérêts courus à recevoir pour 19 152 €.

Les valeurs mobilières de placements s'élèvent à 1 500 000 € au 31 décembre 2024 et sont composées :

- Des comptes à termes pour 1 500 000 € ;

5.2.3 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1 225 € et concernent principalement des charges de gestions courantes.

5.3 Fonds propres

5.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Libellés	31/12/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	1 697 636	-	-	-	-	-	-	1 697 636
Fonds propres statutaires	762							762
Fonds propres complémentaires	1 696 874							1 696 874
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres statutaires	-							-
Fonds propres complémentaires	-							-
Réserves	7 624 786	- 273 189	- 273 189	-	-	-	-	7 351 598
Réserves statutaires ou contractuelles	-							-
Réserves pour projet de l'entité	7 624 786	- 273 189	- 273 189	-	-	-	-	7 351 598
Autres	-							-
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-							-
Excédent ou Déficit de l'exercice	- 273 189	273 189	273 189	242 656	242 656	-	-	242 656
Excédent ou Déficit de l'exercice	- 273 189	273 189	273 189	242 656	242 656	-	-	242 656
Situation nette (sous total)	9 049 233	-	-	242 656	242 656	-	-	9 291 890
Fonds propres consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
Total	9 049 233	-	-	242 656	242 656	-	-	9 291 890

5.3.1.1 Actifs constitutifs de la dotation

La dotation initiale de la Fondation s'élève à 762 €. Elle s'accompagne d'une dotation complémentaire non consommable de 1 224 974 €.

5.4 Fonds reportés et dédiés

5.4.1 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs. Les fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 690 103 € au 31 décembre 2024.

5.4.2 Fonds dédiés

Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice	
	A	B	C	D = A + B - C	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds dédiés sur dons	317 631	129 314	169 286	277 658	65 697
Fonds dédiés sur legs	645 849	156 959		802 808	167 893
Fonds dédiés sur contributions financières	28 274	25 517		53 791	9 750
Total	991 754	311 790	169 286	1134 258	243 340

5.5 Dettes

5.5.1 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 180	1 180		
Dettes fournisseurs	29 567	29 567		
Dettes de legs ou donations*	4 288	4 288		
Dettes fiscales et sociales	2 717	2 717		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 464 990	2 401 340	63 650	
Produits constatés d'avance				
Total	2 502 744	2 439 094	63 650	-

* Les délais de règlement des successions ne permettent pas d'identifier de manière précise l'échéance du passif.

5.5.1.1 **Dettes des legs ou donations**

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Dettes des legs ou donations » pour les dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès, des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation et de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'entité s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation. En 2024, les dettes des legs ou donations s'élèvent à 4 288 €.

5.5.1.2 **Autres dettes**

Les autres dettes s'élèvent à 2 464 990 € et correspondent :

- Aux engagements de financements votés et non encore dépensés à la clôture pour 2 403 718 € ;
- A une avance sur legs pour 60 000 € ;
- A d'autres avoirs pour 1 272 €.

6 Informations relatives au Compte de résultat

6.1 Ressources liées à la générosité du public et contributions financières

Produits d'exploitation	31/12/2024	31/12/2023
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 223 006	481 031
Mécénats	1 848 050	867 840
Legs, donations et assurance-vie	180 790	300 498
Contributions financières	140 409	123 867
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés	169 286	562 752
Autres produits	38 195	35 667
Total	3 599 738	2 371 657

6.2 Financements de projets

La fondation a versé des aides financières pour un montant de 2 970 227 € en 2024.

6.3 Ventilation produits liés au legs

Rubriques	2024	2023
Legs acceptés au cours de l'exercice	103 750	-
Assurances vies encaissées	177 241	-
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice	-	52 143
Reprises de fonds reportés	-	356 814
Dotation aux fonds reportés	103 750	-
Autres produits des legs et donations	3 550	4 173
Total	180 790	300 498

6.4 Revenus mobiliers

Les revenus immobiliers correspondent principalement aux revenus de quatre appartements mis en location et s'élèvent à 38 191 € en 2024.



6.5 Résultat financier

Résultat financier	31/12/2024	31/12/2023
Autres intérêts et produits assimilés	42 029	33 133
Différences positives de change	40 875	28 031
Total produits financiers	82 905	61 165
Intérêts et charges assimilées		16 358
Différences négatives de change	35 893	
Total charges financières	35 893	16 358
Résultat financier	47 012	44 807

6.6 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 350	26 976
Total produits exceptionnels	12 350	26 976
Résultat exceptionnel	12 350	26 976

Les produits exceptionnels concernent des financements de projets sur les exercices antérieurs annulés sur l'exercice.

6.7 Contributions volontaires en nature

Pour réaliser son activité, la Fondation bénéficie du soutien de bénévoles mobilisés dans ses instances. Ces concours bénévoles ne relèvent pas d'un caractère significatif à la compréhension de son activité. La Fondation n'a pas mis en place un dispositif de recensement et de valorisation de ceux-ci.

La Fondation ne bénéficie pas d'autres contributions volontaires en nature.

6.8 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.



7 Autres informations

7.1 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégories	Personnel salarié
Cadre	1
Total	1

7.2 Honoraires du commissaire aux comptes

	Montant HT 2024
Honoraires HT facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	10 080
Honoraires HT facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Total	10 080

7.3 Engagements hors bilan

Néant.

7.4 Engagements de retraites et avantages assimilés

Compte tenu de la faible ancienneté du salarié présent au 31 décembre 2024, les engagements au titre des indemnités de retraite ne sont pas significatifs et n'ont pas donné lieu à comptabilisation.



8 Compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

La Fondation fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Les règles d'élaboration du compte d'emploi des ressources et du compte de résultat par origine et par destination ont fait l'objet de décision en conseil d'administration et sont présentées ci-après.

8.1 Règles d'élaboration

Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, les missions sociales de la fondation OMCFAA sont, de soutenir en Asie et en Afrique :

- Le développement d'activités éducatives, culturelles et sociales conduites dans un cadre d'inspiration ignatienne ainsi que de soutenir l'accompagnement et la formation humaine et professionnelle des acteurs de ces actions ;
- La formation d'étudiants ;
- Le service jésuite du volontariat international INIGO, qui envoie chaque année des jeunes volontaires laïcs au service des missions des jésuites à travers le monde.

Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- De dons, legs et mécénat : dons manuels, legs et assurances vies, mécénat ;
- D'autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de gestion et de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations) ;

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de la fondation à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour de contributions financières.

Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : financements versés au cours de l'année, conformément aux objectifs statutaires de la fondation ;
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité, de gestion des dons, des libéralités et du patrimoine issu de celles-ci et de recherche de fonds privés. Ces frais comportent les frais de gestion des biens immobiliers acquis par legs et non destinés à être cédés ;
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts de gestion refacturés. Ils sont répartis par clé individuelle en fonction des missions réalisées qui est de 60% pour les frais d'appel à la générosité du public et de 40% pour les frais de fonctionnement en 2024.

Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources sont affectées de la façon suivante :

- Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, contributions financières, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées après déduction de 5% pour frais de traitement dans la limite de 5 000 € par don ;
- Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants : missions sociales, frais d'appel des fonds, frais de fonctionnement.



8.2 Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

8.2.1 Le compte de résultat par origine et par destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	3 385 296	3 385 296	1 773 179	1 773 179
Cotisations sans contrepartie				
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	1 223 006	1 223 006	481 031	481 031
Legs, Donations et assurances vies	180 788	180 788	300 498	300 498
Mécénat	1 848 051	1 848 051	867 841	867 841
Autres produits liés à la générosité du public	133 451	133 451	123 810	123 810
2. Produits non liés à la générosité du public	140 409		123 867	
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage d'entreprise				
Contributions financières sans contrepartie	140 409		123 867	
Autres produits non liés à la générosité du public				
3. Subventions et autres concours publics				
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	169 286	169 286	562 753	476 134
TOTAL	3 694 992	3 554 583	2 459 798	2 249 313
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	2 970 227	2 855 335	2 056 811	1 854 958
Réalisées en France	15 000	15 000	15 000	15 000
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes	15 000	15 000	15 000	15 000
Réalisées à l'étranger	2 955 227	2 840 335	2 041 811	1 839 958
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes	2 955 227	2 840 335	2 041 811	1 839 958
2. Frais de recherche de fonds	74 644	74 644	90 774	90 774
Frais d'appel à la générosité du public	74 644	74 644	90 774	90 774
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	95 675	95 675	80 240	80 240
4. Dotation aux provisions et dépréciations				
5. Impôts sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	311 790	286 273	505 163	496 530
TOTAL	3 452 335	3 311 926	2 732 987	2 522 502
EXCEDENT OU DEFICIT	242 657	242 657	- 273 189	- 273 189

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement				
TOTAL	0	0	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

8.2.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectés auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Missions sociales			1. Ressources liées à la générosité du public	3 385 296	1 773 179
Réalisées en France	15 000	15 000	Cotisations sans contrepartie	-	-
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Dons, legs et mécénats	-	-
Versement à d'autres organisations	15 000	15 000	Dons manuels	1 223 006	481 031
Réalisées à l'étranger	2 840 335	1 839 958	Legs, donations et assurance-vie	180 788	300 498
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Mécénats	1 848 051	867 841
Versement à d'autres organisations	2 840 335	1 839 958	Autres ressources liées à la générosité du public	133 451	123 810
2. Frais de recherche de fonds	74 644	90 774			
Frais d'appel à la générosité du public	74 644	90 774			
Frais de gestion des legs	31 807	32 597			
Frais d'appel à la générosité du public	42 836	58 177			
Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3. Frais de fonctionnement	95 675	80 240			
TOTAL DES EMPLOIS	3 025 653	2 025 972	TOTAL DES RESSOURCES	3 385 296	1 773 179
Dotations aux provisions et dépréciations			Reprise sur provisions et dépréciations	0	-
Report en fonds dédiés de l'exercice	286 273	496 530	Utilisations de fonds dédiés antérieurs	169 286	476 134
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	242 657	273 189	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	3 554 583	2 249 313	TOTAL	3 554 583	2 249 313
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	8 738 235	9 010 565
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	242 657	273 189
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public	0	19 281
			DAP immo financées par la GP	21 438	20 140
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	9 002 330	8 738 235
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1. Contributions volontaires aux missions sociales			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL			TOTAL		